



Jubilados

Organe de la Table Nationale de Coordination des Retraités et Retraités de la R.A.



UNISSEZ-VOUS ET BATTEZ-VOUS POUR NOS CINQ POINTS FONDAMENTAUX ET UNE AUGMENTATION D'URGENCE À TOUTES LES ÉCHELLES!

15 JUIN JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION AUX ABUS ET À LA MALTRAITEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

L'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 66/127, désigne le 15 juin comme Journée mondiale de sensibilisation aux abus et à la maltraitance des personnes âgées. Elle exprime dans le monde entier la réalité indiscutable des abus et des souffrances dont sont victimes les personnes âgées. L'augmentation de l'espérance de vie, une réalisation si importante de l'humanité, nécessite des mesures qui garantissent les conditions nécessaires et suffisantes pour avoir un revenu nécessaire à la subsistance, l'accès à la santé, au logement, à l'éducation, à la culture, aux loisirs, pour garantir l'autonomie et la dignité à ce stade de la vie. Il est de la responsabilité fondamentale de l'État de mettre en œuvre des politiques publiques et des ressources économiques, sociales et sanitaires adéquates. « La maltraitance et la maltraitance envers les personnes âgées » peuvent être définies comme les diverses formes de maltraitance qui causent du tort ou de la souffrance à une personne âgée, ou l'absence de mesures appropriées pour les prévenir. La base matérielle de la violence et de la maltraitance s'exerce avec un avoir de retraite minimum qui ne couvre qu'un tiers du panier de

base d'une personne âgée, qui depuis avril est de 97 238 \$ et plus de 70 % des avoirs de retraite sont inférieurs à ces besoins de base. La même chose se passe avec la santé avec un PAMI, intervenus par différents gouvernements, avec d'innombrables problèmes subis par ses membres en raison de la non-livraison de remèdes oncologiques, du manque de prothèses, d'opérations retardées, de remèdes coûteux qui ne sont pas couverts à 100%, et qui sont facturés en soins médicaux dans certains lieux, difficultés de nombreux retraités qui doivent parcourir plusieurs km pour être assistés etc et qui trouvent leur origine dans la dépossession traditionnelle de nos cotisations - par les différentes directions politiques - tant à l'Anses, à laquelle nous cotisons tout au long de notre vie active, qu'à l'INSSJP (PAMI), que nous finançons depuis le moment où nous commençons à travailler jusqu'à la fin de notre vie. La violence et les abus tentent de contribuer à résoudre la crise économique exacerbée par la pandémie grâce aux économies réalisées grâce aux ajustements pensions et pensions exigées par le FMI, et définancement du système de retraite.

NOS CINQ POINTS FONDAMENTAUX

- 1°. Retraite minimale non inférieure au panier de base des personnes âgées calculé par le médiateur du troisième âge de CABA.
- 2°. 82% mobile sur le salaire du travailleur actif dans le même poste, métier ou fonction et la recombinaison selon le parcours professionnel de chaque travailleur avec recombinaison de tous les barèmes
- 3°. Création de l'Institut national de prévoyance sociale, qui fonctionnera comme une entité de droit public non étatique à but non lucratif, dotée d'une autosuffisance et d'une autonomie économique juridique, financière, comptable et administrative, dirigée et gérée, conformément à la Constitution nationale, par ses parties prenantes qui sont les représentants des actifs, des retraités et la participation de l'Etat.
- 4°. Normalisation de l'INSSJP (PAMI), mettant fin à l'intervention et mettant à jour tous les concepts correspondant aux prestations sociales, garantissant une couverture équitable, efficace et rapide des bénéficiaires, quel que soit leur lieu de résidence.
- 5°. Logement à Comodato pour retraités et retraités, 10 (dix) pour cent des logements dont la construction est financée directement ou indirectement, totalement ou partiellement, avec des fonds du Trésor National.

NOTE DE VIE DE GÉRONTE

*Dr Eugenio Semino - Médiateur pour les personnes âgées -
Président de la Société ibéro-américaine de gérontologie et
de gériatrie (SIGG)*

Sans syndicats, sans parité, sans possibilité de mettre en place des mesures énergiques qui affectent l'appareil productif, le secteur retraité et retraité subit depuis des décennies une détérioration constante de sa situation économique.

Depuis quelques années, la tendance à vouloir contrecarrer cette dégradation par l'octroi sporadique de primes qui ne s'ajoutent pas au crédit et qui n'obéissent à aucune autre logique que celle de « jeter un os » aux retraités chaque fois que la situation est devenue chronique ... en raison de la hausse de l'inflation, cela devient trop évident. Chaque fois qu'une prime est annoncée, un va-et-vient médiatique et politique se met en marche quant à son utilité. Ça marche ou ça ne marche pas ? Cela impacte-t-il vraiment la situation objective de ceux qui le reçoivent ? C'est peu ? Devrait-il être plus ? Toutes les questions et discussions qui n'affectent pas le problème sous-jacent.

À quoi sert un bonus unique de 12 000 \$ à quelqu'un qui manque de près de 70 000 \$ par rapport à ce dont il aurait besoin pour mener une vie décente ? Et si dans quatre mois on vous accorde une autre prime similaire, est-ce que quelque chose change dans votre situation objective ?

Les réponses à ces questions sont évidentes. Discuter des bonus est une perte de temps qui permet de masquer le vrai problème, qui est le crédit lui-même. Ce qu'il faut discuter, c'est la reconstitution de cet actif. Une reconstitution qui doit se faire non seulement au nom des retraités d'aujourd'hui mais aussi de ceux de demain.

Pour que cette reconstitution soit possible, il est nécessaire d'établir un paramètre, même s'il ne s'agit pas initialement d'un objectif à long terme. En ce sens, nous proposons que le panier de base des retraités soit pris comme référence pour établir un plancher pour le montant de la retraite minimale, actuellement le panier de base triple la retraite minimale. Et que tout le barème des départs à la retraite, y compris les minimums, soit ajusté suivant les trois parités les plus élevées de l'année

Ce devrait être un engagement de toutes les administrations publiques actuelles et futures de s'entendre sur les moyens d'atteindre raisonnablement cet objectif, en procédant à des augmentations progressives du crédit qui y sont intégrées et qui permettent au retraité de récupérer un pouvoir d'achat réel contre l'inflation.

Les hommes et les femmes à la retraite totalisent près de sept millions de personnes, soit quelque 12 % de la population totale du pays. La situation économique générale n'est pas résolue, ni à gauche ni à droite, si la réalité du secteur n'est pas abordée.

FILIALE ROSAIRE

Le 5 mai, nous avons participé à la réunion régionale des retraités "Enrique Gigena" à San Nicolas avec cpr@s de San Nicolás et le Conseil national.

- Nous avons réalisé un document que nous avons largement diffusé. Le 13 mai, anniversaire de PAMI, nous avons organisé un rassemblement au siège de PAMI Rosario. Nous sommes au XXI^e siècle, il y a des avancées, parfois par bonds, dans le domaine scientifique et technique, dans les méthodes de production et l'organisation du travail. - Ses bénéfices doivent être répartis entre tous les secteurs de la société et pas seulement entre les secteurs privilégiés. -

Par conséquent, nous devons améliorer les droits des travailleurs et des secteurs populaires, et ne pas penser à de nouveaux et plus grands sacrifices, modifiant rétroactivement la législation du travail, la sécurité sociale, l'éducation, etc. - En matière de retraite, nous rejetons toute tentative de retour à l'AFJP ou toute variante similaire. - Il y a des droits et des obligations

Les Droits pour nous luttent, sont des Retraités et Retraités, mais aussi des Travailleurs Actuels, qui devraient être inté-

ressés par quelle Loi ils prendront leur Retraite quand cela leur correspond, et par solidarité puisque, bien que Retraités, nous sommes toujours des Travailleurs. -

De plus, il appartient aux Dirigeants Syndicaux et aux Centrales Ouvrières, qui doivent être à la tête de ces luttes, de se joindre à ceux qui accompagnent nos revendications et nos mobilisations. -

NOUS DIT ASSEZ à genoux devant le FMI, il y a une situation qui exige l'organisation populaire la plus large et l'unité d'action, nous devons empêcher que l'ajustement ne retombe une fois de plus sur les Travailleurs, comme cela se produit aujourd'hui, que la Dette soit payée par ceux qui Endetté le Pays et aussi Enrichi par le Pillage. -

FILIALE CHACO

Dans notre province, 80 % des retraités reçoivent le montant minimum.

De ce fait, il y a beaucoup d'inquiétude quant au versement de la prime aux médecins généralistes et spécialistes du PAMI.

Notre filiale a tenu trois réunions avec la Direction du PAMI, pour traiter notamment de cette question. En septembre 2021, un règlement a été pris à ce sujet dans le PAMI, qui a été annoncé publiquement en mars de cette année par la Présidence et par le Contrôleur du Institution, mais elle n'est pas remplie dans son intégralité.

En collaboration avec le Centre des retraités des transports publics et le Centre national des retraités, nous avons organisé trois réunions avec 5 Centres des retraités, avec la participation d'une cinquantaine de personnes avec un excellent débat.

Nous avons également tenu quatre réunions avec le Collège médical, fournisseur du PAMI, pour discuter de ces questions et nous avons ajouté Santé et gériatrie, acceptant de créer un espace au Collège entre les professionnels et les membres des maisons de retraite, qui est en train d'être de la Province, où le manque de protection est complexe.

Nous tenons normalement ces réunions avec la participation de trois centres pour retraités et du conseil.

Depuis quelques temps, nous avons réalisé un Espace Retraités, de 11h à 11h50 sur Radio Independencia, qui fonctionne normalement depuis février 2019. Nous avons aussi, une fois par semaine, un reportage sur Radio Natagala, qui est connecté au canal de résistance 2. De cette façon, depuis mars, nous sortons à la radio et à 20 heures, ils diffusent l'interview sur la chaîne.

Deuxième Conférence régionale de l'Union syndicale internationale des Retraités et Retraités de F-S.M. de la région des Amériques.

Les 28 et 29 avril de cette année, la deuxième Conférence de l'UIS des retraités et pensionnés de la Fédération syndicale mondiale des pays appartenant au continent américain s'est tenue dans la ville de La Havane, Cuba.

Notre Table nationale de coordination des organisations de retraités et de retraités était représentée par son secrétaire général Marcos Wolman et son secrétaire adjoint Manuel Gutierrez.

Des délégués d'Argentine, du Brésil, de Colombie, de Cuba, du Chili, d'Équateur, d'El Salvador, des États-Unis, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, de Panama, du Paraguay, du Pérou, de Porto Rico, d'Uruguay et plus de 50 invités de la région et des dirigeants du TUI PYJ FSM de divers pays.

Avec la présence du Président et le message du Secrétaire Général du TUI PYJ du FSM, les camarades Dimos Kampouris et Quim Boix, dans les interventions et délibérations des délégués, des informations et des expériences ont été échangées sur la situation des retraites et pensions des différents pays d'Amérique.

Il y était clair qu'à l'exception de Cuba socialiste, les systèmes de retraite du monde capitaliste sont soumis à des processus de destruction permanente, la réforme des retraites est l'un des principaux objectifs du FMI, de la Banque mondiale et de l'ensemble du cadre institutionnel pro - capitaliste.

Cette réforme des retraites, jointe à la réforme du travail,

visé à optimiser les profits des capitalistes, la baisse du coût du travail implique aussi la réduction des revenus des retraités et des droits à la santé et au logement.

Ces circonstances réaffirment la nécessité de lier la lutte des travailleurs actifs à la lutte des travailleurs retraités.

L'affrontement s'exprime d'une manière particulière dans chaque pays, mais il s'inscrit définitivement dans la contradiction internationale, mondiale, entre capital et travail. Le système de retraite est déterminé à partir d'un projet politique de conception nationale, par conséquent, lors de cette réunion, la nécessité d'accumuler les forces des organisations de travailleurs et de retraités a été réaffirmée pour les revendications immédiates en termes de revenus, de santé, de logement et de défense de tous les droits des travailleurs; mais en même temps en rappelant que l'horizon qui doit guider nos actions doit se situer dans la confrontation avec la logique du capital et des capitalistes.

Par conséquent, nos organisations dans chaque pays, à mesure qu'elles se renforcent, favorisent les luttes internationalistes des travailleurs en général, tandis que les luttes internationales favorisent les organisations nationales. Si la classe capitaliste a mondialisé l'offensive contre la classe ouvrière, nous, les travailleurs, devons mondialiser la contre-offensive internationaliste.

La Conférence a adopté certaines résolutions pour tous les pays de la région afin de promouvoir la sept points

lutte commune en Amérique approuvée dans notre Congrès et le renforcement de la Coordination. Ce que nous résumons ci-dessous.

Défense d'un système public de distribution, aidé par l'État, intergénérationnel, lutte contre les systèmes privatisés, un système public financé par l'État, les cotisations des travailleurs et celles des employeurs. Les cotisations des travailleurs sont des salaires différés, le salaire de départ à la retraite doit se substituer à la moyenne actualisée des meilleurs salaires et son actualisation en fonction de la mobilité des salaires dans le même poste, métier ou fonction.

Le salaire minimum à la retraite ne doit pas être inférieur au panier de base d'une personne âgée. Les caisses de retraite doivent être administrées par des représentants des actifs, des retraités et la participation de l'État. Un système de santé publique adapté aux besoins de cette étape de la vie, un logement décent avec des aides financières et des plans étatiques pour les retraités.

Avec le Secrétaire d'Organisation Antonio Forero, le Secré-

taire de Propagande Lisímaco Velasco, le Coordinateur d'Amérique Marcos Wolman, il a été décidé d'intégrer la Coordination d'Amérique avec les Coordinateurs des sous-régions sud-américaines ; du Mexique, d'Amérique centrale et des Caraïbes ; et d'Amérique du Nord et avec des compagnons pour les différents Secrétariats du TUI PYJ du FSM.

Nous voulons souligner le rôle important du CTC Central de Trabajadores de Cuba, pour le développement réussi de la Conférence, la participation des organisations de retraités de Cuba, la rencontre avec le Secrétaire général du CTC, avec les ministères et organismes d'État dédiés aux personnes âgées cubaines Et la participation à deux événements importants dans les jours suivants: la mobilisation massive et imposante du 1er mai et la Rencontre internationale de solidarité avec Cuba, soulignant la solidarité internationale avec la lutte du peuple cubain face à l'agressivité de l'impérialisme américain avec l'intensification du blocus contre l'héroïque révolutionnaire et socialiste Cuba.



CENTRE POUR RETRAITÉS MOI

Le lundi 2 mai, nous avons réalisé deux activités importantes, avec d'autres organisations, pour présenter au Congrès, pour la troisième fois, le projet de loi nationale pour la production sociale autogérée de l'habitat populaire

L'autogestion, qui est la manière dont les coopératives appartenant à diverses organisations telles que le Moi ou le Mouvement de libération territoriale construisent des logements pour leurs associés grâce à un système où les ressources que l'État alloue aux coopératives d'habitation sont autogérées sans logement à travers ce que nous appelons "l'entraide", où les membres de la même allouent un temps convenu dans la construction de leurs maisons. De plus, des coopératives de travail appartenant aux organisations sont formées. Il en résulte que, d'une part, les coûts sont considérablement réduits et les travailleurs peuvent être payés au-dessus des accords établis par les syndicats. Cette loi que nous promovons au niveau national a pour but de reproduire dans tout le pays ce qu'est à Cuba la loi 341, dont le Moi et d'autres organisations ont été des acteurs décisifs dans sa mise en œuvre et qui envisage non seulement le crédit pour construire mais aussi l'adjudication de la terre. En bref, l'autogestion est un système d'organisation sociale et économique où les associés gèrent en interne les ressources et prennent des décisions par consensus démocratique.

ENSEIGNANTS RETRAITÉS : PAS D'AUGMENTATION AU MOIS DE JUIN

En 2005, le CTERA annonçait en grande pompe que nous, les enseignants retraités, avions récupéré 82 %, après avoir décompté encore 2 % pour les cotisations de retraite, qui sont passées de 11 à 13 %. Mais comme la bureaucratie dit habituellement la demi-vérité, elle a omis de dire que ce 82 % était le salaire à la cessation d'emploi et que la retraite ne serait pas automatiquement ajustée lorsque les enseignants actifs recevaient une augmentation. Pour les augmentations, le RIPDOC (Rémunération Moyenne Taxable des Enseignants) est appliqué deux fois par an, en mars et en septembre, en fonction de ce qui a été collecté par l'Anses au semestre précédent. A noter que ce calcul est un tabou, ladite institution le fait en fonction de chiffres qu'elle gère et que personne ne contrôle. En décembre 2021, le gouvernement nous a accordé une avance de 14,61 %, au titre du Ripdoc de mars, pour atténuer l'impact d'une inflation excessive sur nos actifs. Il fallait s'attendre à ce que dans un contexte de hausses plus fortes, en juin/2022 il prenne la même mesure, mais il ne l'a pas été. Jusqu'à présent cette année, nous n'avons enregistré qu'une augmentation de 9,38 % alors que l'inflation est d'environ 30 %. Autrement dit, nous avons déjà perdu 20 points et nous devons encore attendre septembre. Cela ne peut s'expliquer que dans le cadre de l'ajustement imposé par le FMI, mais ce n'est pas le seul façon qui convient à notre secteur. Les retraités qui ont gagné les procès pour

appliquer le mobile à 82%, selon une règle de la loi 24016 (toujours en vigueur depuis qu'elle a été abrogée par le décret réglementaire, ce qui est discutable) perçoivent la rétroactivité mais voient leurs avoirs gelés. L'Anses interprète que l'augmentation par le RIPDOC ne leur correspond pas et fait valoir qu'elle ne dispose pas des informations des onze provinces qui ont transféré leurs boîtiers pour rendre effectifs les réajustements. Compte tenu de cela, la solution consiste à effectuer une procédure administrative, qui consiste à demander la mise à jour du crédit dans leurs juridictions respectives et qui prend au moins un an. Pour comprendre comment s'est constitué ce labyrinthe, qui bien entendu se fait au détriment des ouvriers, il faut prendre en compte la décentralisation scolaire opérée avec les politiques de cale de l'Etat, qui ont rompu l'unité de l'enseignement. Le slogan lancé dans les années 1970 : « salaire égal pour un travail égal » s'est progressivement estompé au fur et à mesure que les systèmes éducatifs se sont déplacés vers les provinces. Il vaut la peine de paraphraser le vieil adage : diviser pour ajuster, en sont la preuve les réformes rétrogrades qui ont été appliquées dans la province de Córdoba en 2020, en pleine pandémie et qui sont passées presque inaperçues. Nous ne devons pas endurer passivement cette situation. De la Commission Retraite de l'ADEMYS nous appelons à l'unité et à la lutte, sinon ils appliqueront de nouveaux aménagements.

Centre de l'Association du Japon

Au Centre de retraite de l'association japonaise, nous avons traversé l'étape de la pandémie avec des hauts et des bas. En mars 2020, nous avons annulé les cours de gym spécialisés pour les personnes âgées, les activités culturelles et les matchs de gateball, un jeu japonais similaire au cricket, au centre sportif. Nous avons lentement commencé à tester l'intercommunication par voie numérique. Des retraités du Centre d'autres pays ont également participé aux causeries et conférences d'intérêt général via zoom. Du Japon, à travers la JICA, un organisme gouvernemental de coopération culturelle internationale dans ce pays, nous avons reçu des informations pour accéder aux subventions des entités communautaires pour la prévention de Covid, des instructions pour les soins de santé, des jeux et du matériel récréatif numérique en japonais et en espagnol que nous transmettons à tout le monde par e-mail. Pour les personnes qui n'avaient pas accès à internet, nous avons organisé une chaîne d'appels vers le fixe pour garder le contact. Malgré cela, la pandémie a été difficile à surmonter et il y a eu des conséquences, notam-

ment en matière de santé mentale. Il y a des gens qui, bien qu'ils soient vaccinés, hésitent à sortir de chez eux. Fin 2021, nous avons commencé des réunions en face à face à l'extérieur dans le centre sportif de l'Association et nous avons inauguré La Casita de los Jubilados en mars 2022. C'est un gisement qui a été récupéré et réaménagé au sein de la propriété qui compte quatre hectares. Plusieurs membres du Centre ont proposé de faire un jardin biologique car nous avons suffisamment de terrain disponible. C'est une proposition qui est à l'étude en raison des caractéristiques du sol. Au siège, nous avons commencé quelques activités de façon sporadique. Nous reprenons les démarches interrompues par l'épidémie pour avoir tous les papiers du Centre afin de s'inscrire au PAMI et à l'ANSES. Il y a des groupes intéressés à organiser des ateliers de lecture, des jeux récréatifs et du théâtre. Toutes nos activités sont ouvertes aux résidents et retraités en général et ne se limitent en aucun cas aux personnes appartenant à la communauté japonaise.

MORATOIRE SUR LES PENSIONS

Le 23 juillet expire la loi 26970 sur le moratoire sur les pensions, qui permet aux femmes entre 60 et 64 ans de compléter leurs cotisations de retraite avant 2003, afin d'accéder à une retraite minimale. Nous savons que ce droit ne se limite pas seulement à bénéficier d'un crédit, cela signifie aussi avoir la couverture d'une œuvre sociale.

La Table de coordination a participé le 13 juin à la simulation d'audience publique convoquée par la députée Gisela Marziotta, à l'occasion de la présentation du projet de loi pour la prolongation du moratoire de retraite, dont elle est l'auteur. Il envisage l'extension indispensable pour les femmes et intègre, pour une durée d'un an, avec

option à une autre année pour les hommes. S'il est approuvé, quelque 120 000 femmes seraient éligibles à la retraite au second semestre, qui comptent sûrement les jours pour l'obtenir. Nous connaissons tous les raisons pour lesquelles des mesures de ce type sont essentielles et d'où notre soutien. À partir des années 1990, avec le gouvernement Menem, les industries et les entreprises publiques ont été pulvérisées, laissant la population jusque-là active sans travail et donc sans cotisations à la sécurité sociale. À la suite de ce changement de paradigme dans le système capitaliste, nous constatons qu'actuellement 60 % des personnes qui sont à dix ans ou moins de l'âge de la retraite ne cotisent pas à la retraite. Nous savons que cette mesure est transitoire jusqu'à la

promulgation d'une nouvelle loi et il est indispensable qu'avec la loi, son financement soit voté, car c'est l'État, à travers ses gouvernements, qui est responsable de l'illégalité des personnes non enregistrées, précaires, chômage, sous-emploi, définancement du système de retraite, sinon seule la misère sera distribuée. Il est essentiel de donner une couverture légale aux millions de travailleurs que le système a exclus et exclut, mais les actifs doivent permettre une vie décente. Dans le cas contraire, une large couverture ne conduit qu'à une subvention à la vieillesse, qui est l'objectif des accords avec le FMI, au service des grands groupes économiques dominants, pour le paiement de la dette extérieure illégitime, frauduleuse, odieuse, et qui ce n'est pas la justice.

NORMALISATION DU PAMI

Analysons la gravité des conséquences de la dégradation croissante de l'INSSJYP-PAMI- Quelques situations qui touchent et sont dénoncées au quotidien :

* L'INSSJP (PAMI) renseigne sur le déroulement de la prise en charge par des spécialistes. La réalité est que vous devez obtenir un rendez-vous avec le médecin-chef, qui fait la référence aux spécialistes. Les rendez-vous pour n'importe quelle spécialité peuvent prendre entre soixante et quatre-vingt-dix jours !!

* Le spécialiste délivre l'ordre d'effectuer des analyses et des études... La réalité est que les analyses et les études peuvent prendre entre soixante et quatre-vingt-dix jours de plus.

* Si vous finissez par entrer dans le système pour une urgen-

ce... La réalité est que les urgences elles-mêmes peuvent ne pas être prises en charge. Les ambulances arrivent en retard ou n'arrivent jamais.

C'est vrai qu'on ne se retrouve pas dans cette situation du jour au lendemain. L'histoire est caractérisée par l'Intervention, sans limite, à l'INSSJYP-PAMI- par le Pouvoir Exécutif de service. Il faut mettre un terme à l'Intervention et aux autorités successives arbitrairement désignées.

El organismo tiene que ser normalizado y conformar su directorio integrado por representantes de trabajador@s activ@s, jubilad@s y del Estado, como lo establece la ley 19032 (de su creación en 1971) y nuestro proyecto de ley de normalización, que volveremos À présenter.

MARS APPELÉ PAR LE "AUTO-APPELANT LA SUSPENSION PAIEMENT ET ENQUETE DE LA DETTE EXTERIEURE"



MARS 1575 DEVANT LE CONGRÈS NATIONAL

Dans le cadre de la Journée internationale de sensibilisation aux abus et maltraitements envers les personnes âgées du mercredi 15 juin, une journée de lutte s'est tenue avec la présence et la parole des Maisons des Retraités, des Syndicats, des Organisations Sociales et des Personnalités Défenseurs des Droits Humains de Retraités, retraités et personnes âgées. Tous ont déclaré que la plus grande maltraitance subie par la majorité des retraités et des retraités est due aux actifs qu'ils reçoivent, qui atteignent à peine le tiers du panier de base d'une personne âgée, ainsi qu'à des soins de santé médiocres et des solutions de fond sont nécessaires. Ils se sont mis d'accord à main levée sur un plan de lutte pour les cinq points, (qui sont contenus dans les trois projets de loi) et une augmentation d'urgence dans toutes les échelles.



TOUJOURS JUSQU'À LA VICTOIRE!!!!

AVEC UNE PROFONDE ÉMOTION ET UNE GRANDE DOULEUR, NOUS DIT ADIEU À NOS PARTENAIRES, DIRIGEANTS DE LA TABLE DE COORDINATION, ENRIQUE GIGENA ET MARCOS LEVI. ILS SONT DÉCÉDÉS. DES COMPAGNONS DE COMBAT À VIE, "LES ESSENTIELS" SELON LES PAROLES DU POÈTE BERTOLT BRECHT. UNE PRÉCIEUSE EXPÉRIENCE DE MILITANCE QUI A IMPRÉGNÉ NOS ACTIONS QUOTIDIENNES, ET NOUS L'AVONS DONC EXPRIMÉ LE MERCREDI 1566 DEVANT LE CONGRÈS, AVEC UNE MINUTE D'APPLAUDISSEMENTS ET L'ENGAGEMENT DE POURSUIVRE LA LUTTE AVEC UN "JUSQU'À LA VICTOIRE TOUJOURS !!!" NOTRE SOLIDARITÉ, BEAUCOUP DE FORCE ET UN GROS CÂLIN À LEURS COMPAGNONS RESPECTIFS OLGA ET NELLY ET FAMILLES.

Ademys
Asociación Docente CTA

SOLÍS 823 CABA - TEL.: 4381-5400 / 4382-2697
WWW.ADEMYS.ORG.AR

FEDERACIÓN DE TRABAJADORES DE LA ENERGÍA DE LA REPÚBLICA ARGENTINA
FETERA

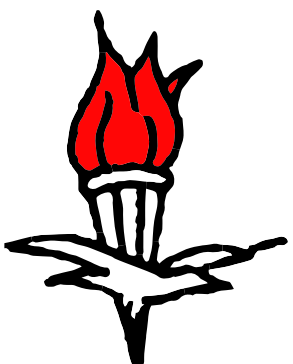


TABLE NATIONALE DE COORDINATION DES ORGANISMES DES RETRAITÉS ET PENSIONNÉS EN RÉPUBLIQUE ARGENTINE

📍 Bmé. Mitre 1419 - 1° A (1037) Capital Federal. Tel/fax: (011) 4374-2322

✉ jubiladomesacor@yahoo.com.ar

Blog: mesacoordinadora.blogspot.com

Personería Jurídica 8152

Graphiste: Lorena Szkolnik

